



Titre du poste	Directeur de l'école
École	Science
Faculté	Sciences et techniques
Grade/Échelon	Grade 7 de la structure salariale de l'Université Nationale de Vanuatu (UNV)
Rendre compte à	Doyen, Faculté des sciences et technologies – Vice-Président
Objectif du poste	Administration académique de la Faculté des sciences

Contexte du poste

L'Université nationale du Vanuatu (UNV) a été créée par la loi n°34 de 2019, avec pour mandat « d'assurer l'avancement de l'enseignement supérieur et l'apprentissage tout au long de la vie grâce à l'excellence académique et professionnelle par le biais de la formation, de l'enseignement et de l'apprentissage, en anglais et en français, de la recherche et de la coopération internationale ».

La Faculté des sciences et des technologies de l'UNV se compose de cinq écoles, chacune devant offrir un mélange multidisciplinaire d'enseignement et de recherche.

Elle est composée, dans un premier temps, de six enseignants-chercheurs spécialisés dans les problématiques environnementales des îles tropicales, ainsi que de personnel administratif et de soutien à la recherche. Il est prévu que, d'ici cinq ans, environ dix étudiants de master et/ou de doctorat soient encadrés par les membres du corps professoral de l'École des sciences. Nous prévoyons également de recruter de nouveaux enseignants-chercheurs afin de développer des programmes et des cours dans d'autres domaines scientifiques, dans le but de former plus de 200 étudiants de licence chaque année.

L'approche multidisciplinaire de l'école et la diversité de ses expertises nous permettront de proposer un large éventail de programmes académiques, d'abord au niveau de la licence, avant d'évoluer vers les niveaux de master et de doctorat. Nos cours sont nourris par une recherche active et continue, ainsi que par des liens étroits avec le secteur privé, offrant à nos étudiants des expériences d'apprentissage axées sur l'insertion professionnelle. Grâce à cette approche, l'école forme des diplômés compétents, dotés des connaissances, des compétences et de l'expérience nécessaires pour accéder à des emplois en lien avec leur domaine d'étude.

Sommaire du poste

L'École des sciences de l'Université nationale du Vanuatu (UNV) souhaite recruter une personne compétente et hautement motivée pour occuper un poste académique, de recherche et de gestion en tant que Directeur ou Directrice de l'école. Le poste comprend 50 % de gestion et d'administration de l'école, 30 % de développement de cours et d'enseignement, 10 % de recherche et 10 % de service, avec une prise de fonction prévue pour le **1er août 2025**.

L'exercice efficace des responsabilités et de la redevabilité du Directeur exige qu'il ou elle conserve la confiance du corps enseignant grâce à un leadership exercé de manière équitable, transparente et réceptive. Le ou la Directeur(trice) de l'école est responsable de la gestion opérationnelle de l'école, de l'assurance d'un leadership académique et d'une vision stratégique, ainsi que de la qualité de l'expérience étudiante

Le Directeur ou la Directrice de l'école devra élaborer le budget annuel de l'école et le gérer en concertation avec le Doyen de la Faculté ou du Vice-Président de l'UNV, sous la supervision générale du Responsable financier de l'UNV. Il ou elle rendra compte de sa gestion financière au Vice-Président de l'UNV, par l'intermédiaire du Doyen de la Faculté.

Le Directeur ou la Directrice est également chargé(e) du bon fonctionnement de l'École, notamment en identifiant les besoins et les opportunités de liens inter- et transdisciplinaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'École, et en s'assurant qu'ils soient pris en compte. Il ou elle contribuera à établir des standards professionnels en soutien au Doyen de la Faculté, incluant la gestion du personnel de l'école, l'encadrement et le suivi des enseignants-chercheurs, l'allocation des ressources, et l'élaboration d'un Plan annuel de mise en œuvre et d'un budget cohérent, incluant les aspects administratifs, le recrutement, l'enseignement, la recherche, la promotion des programmes, ainsi que les activités de rayonnement de l'École des sciences et de l'Université.

Le Directeur ou la Directrice assurera également la liaison avec les autres écoles de l'université ainsi qu'avec des organismes extérieurs, en concertation avec le Vice-Président via le Responsable de la Faculté. Ces responsabilités peuvent être partagées ou déléguées selon les besoins.

La personne retenue supervisera le développement d'un nouveau programme de Licence en Environnement des Îles Tropicales, d'un Diplôme Avancé en Changement Climatique et Action Humanitaire (faisant suite au diplôme actuellement existant), ainsi que de plusieurs micro-certifications et autres programmes académiques, qui permettront à l'université de se forger une réputation nationale et internationale en matière de recherche et de formation diplômante. L'excellence dans la conception des programmes est une priorité essentielle de ce poste.

Le ou la candidat(e) idéal(e) disposera d'une solide expérience en sciences de l'environnement et de compétences avérées en conception de programmes et de cursus. Il ou elle devra également développer et enseigner

des cours spécialisés, avec une charge d'enseignement estimée à environ 2 à 3 unités d'enseignement par année académique.

Parmi les autres responsabilités figurent : la supervision de l'encadrement et du mentorat des étudiants, y compris les travaux de recherche des étudiants de master et de doctorat, ainsi que le pilotage de la mise en place de parcours professionnels et académiques adaptés à leurs projets d'avenir.

Ce poste requiert une capacité à travailler de manière interdisciplinaire et interinstitutionnelle, ainsi qu'à collaborer avec les agences gouvernementales, les ONG et les partenaires du secteur privé au Vanuatu et dans la région Pacifique. Une communication efficace avec divers acteurs, y compris le grand public, est essentielle et conforme à la stratégie de l'Université nationale du Vanuatu.

Nous recherchons des candidatures capables de créer un environnement collaboratif et interdisciplinaire impliquant enseignants-chercheurs, décideurs politiques et professionnels.

**Principales
responsabilités
– Liste détaillée**

Le Directeur ou la Directrice de l'École assurera le leadership dans le développement des cours et l'enseignement au sein des programmes scientifiques, en lien avec les sciences biologiques et environnementales, avec un accent particulier (mais non exclusif) sur les environnements insulaires tropicaux, le changement climatique, l'action humanitaire, etc. Il ou elle attribuera les enseignements aux membres du corps professoral en fonction de leurs expertises, de leurs intérêts et des besoins de l'École des sciences, ce qui pourra inclure la création et la dispense de cours dans les domaines suivants :

Sciences fondamentales

Écologie

Chimie

Biologie

Physique

Géologie et volcanologie

Mathématiques, modélisation et statistiques pour l'environnement

Écologie des systèmes

Changements climatiques, météorologie et phénomènes météorologiques extrêmes

Changements environnementaux mondiaux

Botanique et écologie forestière
Biologie marine et océanographie
Ressources en eau et hydrologie

Sciences appliquées

Géographie physique, aménagement du territoire et SIG
Ingénierie environnementale et évaluation d'impact
Agriculture durable et écologie agricole
Un avenir durable pour le Pacifique
Évolution et biogéographie du Pacifique
Conservation et peuples du Pacifique

Politique de l'environnement

Catastrophes dans le Pacifique et action humanitaire
Ethique environnementale, religion et politique
Droit, politiques et gouvernance de l'environnement
Économie de l'environnement et économies circulaires

Recherche

Pensée critique et recherche appliquée en sciences de l'environnement du Pacifique

Le candidat devra effectuer les tâches suivantes :

Planification stratégique et budgétaire

- Réviser et actualiser le plan stratégique et les activités de l'École, en concertation avec l'équipe de direction générale et le Bureau du Vice-chancelier, y compris la préparation d'un plan de dotation en personnel et en ressources.
- Évaluer la performance de l'École au regard des objectifs définis dans son plan stratégique ainsi que dans son plan de dotation en personnel et en ressources.
- Assumer la responsabilité de toutes les questions financières, y compris la planification financière, l'élaboration du budget et la viabilité financière, l'allocation des ressources, l'identification de nouvelles sources de revenus, le suivi et le rapport des revenus, dépenses, investissements et flux de trésorerie, en veillant à ce que l'allocation des ressources soit liée à la planification stratégique et opérationnelle, et à la tenue de registres appropriés.
- Veiller au respect des politiques financières approuvées par l'Université.

- S'assurer que tout le personnel est informé de l'existence et de la portée des règlements financiers de l'Université.
 - Gérer et suivre la mise en œuvre du processus d'allocation des ressources au sein de l'École.
 - Faire régulièrement rapport sur les évolutions et les réalisations de l'École.
 - Contribuer aux travaux du Comité de direction et du Sénat, selon les besoins.
- Gestion du personnel**
- Gérer les questions relatives au recrutement du personnel relevant du champ de responsabilité de l'École.
 - Siéger dans les comités de sélection pour toutes les nominations au sein de l'École.
 - Créer un environnement de travail favorable pour l'ensemble du personnel de l'École et encourager le développement de leur carrière.
 - Veiller à ce que les évaluations annuelles du personnel soient réalisées dans les délais.
 - Réaliser les entretiens de fin de période d'essai avec tous les nouveaux membres du personnel académique.
 - Attribuer les tâches au personnel de l'École conformément aux politiques et procédures de l'Université.
 - Surveiller et conseiller les activités externes du personnel académique de l'École (consultances, subventions, etc.), conformément aux règlements de l'Université.
 - Gérer les procédures de traitement des griefs du personnel (sauf dans les cas où le grief est dirigé contre le Directeur ou la Directrice de l'École).
 - En concertation avec le Bureau des ressources humaines et les Services de soutien académique aux étudiants, gérer les procédures disciplinaires pertinentes, à la fois pour le personnel et pour les étudiants.
 - Assurer une vue d'ensemble de l'accueil et du développement professionnel des enseignants-chercheurs de l'École, et contribuer à la mise en œuvre des procédures de gestion de la performance dans le cadre convenu par l'Université.
 - Mettre en place une structure efficace de consultation et de communication au sein de l'École, notamment en présidant les réunions et les groupes de travail intercurriculaires.

Gestion de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche

- Assumer la responsabilité globale de la gestion des programmes d'enseignement et de recherche de l'École, ainsi que de la mise en œuvre des règlements académiques de l'Université.
- Garantir un enseignement de haute qualité et le respect des normes académiques.

- Promouvoir une culture de l'apprentissage centrée sur les besoins des étudiants, et un enseignement nourri par les intérêts de recherche du personnel académique de l'École.
- Aider l'Université à recruter et inscrire des étudiants en adéquation avec sa culture, sa mission et sa vision.
- Diriger le développement continu, la révision, l'évaluation et l'actualisation des politiques, processus et standards de l'École des sciences et de l'Université, afin de favoriser la réussite académique et professionnelle des étudiants.
- Traiter les questions professionnelles liées aux disciplines de l'École, en particulier en ce qui concerne les exigences pédagogiques des instances d'accréditation professionnelle.
- Encourager le développement de politiques et d'initiatives académiques dans le cadre des stratégies à long terme de l'Université et de l'École.
- Développer et maintenir une culture de recherche dynamique répondant aux standards internationaux, incluant la promotion d'initiatives et de réseaux de recherche.
- Encourager l'interdisciplinarité au sein de l'École et entre les différentes écoles de l'Université.
- Promouvoir l'excellence et l'amélioration continue dans tous les domaines liés à l'enseignement, à l'apprentissage, à la recherche et à l'administration.
- Veiller à la révision, à l'évaluation et au développement réguliers des programmes proposés par l'École, en liaison avec le Directeur de l'Assurance qualité, en vue de leur accréditation par le Sénat via le Comité académique et d'évaluation.
- Fournir des conseils sur les conditions d'admission aux différents cours, en concertation avec les coordinateurs de cours concernés.
- Encourager la collaboration au sein de l'École, avec d'autres écoles, ainsi qu'avec d'autres institutions.
- Assurer une liaison appropriée avec le Doyen de la Faculté sur les questions transversales entre écoles ou à l'échelle de la Faculté.
- Être responsable de la révision continue du programme de l'École des sciences, et soutenir le personnel académique dans le développement des contenus pédagogiques.
- Favoriser, promouvoir et coordonner les approches et les initiatives transdisciplinaires.
- Collaborer avec les enseignants et les services aux étudiants pour l'élaboration des emplois du temps, et contribuer à leur planification lorsque nécessaire.
- Maintenir à jour l'ensemble des plans de cours et des programmes (syllabus) couvrant toutes les disciplines de l'École des sciences, et veiller à ce que les cours proposés soient accrédités par le Sénat de la NUV et approuvés par le Conseil.

- Orienter le développement du site web de l'École et des ressources informatives qui soutiennent les programmes d'enseignement et d'apprentissage.
 - Superviser le travail des techniciens de laboratoire en sciences afin d'assurer un soutien technique efficace à l'apprentissage.
 - Conseiller le Doyen et la direction de l'Université sur les besoins en ressources de l'École, notamment dans le cadre de la planification stratégique à long terme.
- Enseignement, apprentissage et recherche
- Développer et enseigner des cours spécialisés dans leur domaine d'expertise.
 - Coordonner les cours, préparer et dispenser des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques et des laboratoires.
 - Concevoir et gérer des ressources pédagogiques pour un enseignement à distance (Cloud/ligne).
 - Concevoir et gérer les dispositifs d'évaluation et fournir un retour constructif qui favorise l'apprentissage autonome.
 - Conseiller et encadrer les étudiants de premier et de deuxième cycle.
 - Recruter et encadrer des étudiants en recherche de niveau postgrade (master et doctorat).
 - Participer à des séminaires ou ateliers techniques et y présenter les résultats de ses recherches.
 - Mener des recherches individuelles et/ou collaboratives en lien avec les disciplines scientifiques, y compris en dirigeant des projets de recherche sur le terrain ou en laboratoire au Vanuatu et dans les îles du Pacifique.
 - Soumettre des articles scientifiques basés sur la recherche à des revues scientifiques à comité de lecture, et présenter les résultats lors de conférences nationales, régionales et internationales reconnues.
 - Contribuer au développement d'un programme reconnu de recherche, de vulgarisation et d'extension basé sur les sciences, destiné à renforcer les connaissances des parties prenantes environnementales (gouvernement, agences régionales, société civile, partenaires au développement), et pouvant inclure des cours courts, des articles de vulgarisation, des bulletins d'information, des ateliers, des journées de terrain, des articles de recherche appliquée, ou des contenus médiatiques.
 - Se tenir informé des évolutions récentes dans sa discipline, en lien avec les avancées scientifiques nationales et internationales.
 - Rechercher et obtenir des financements de recherche externes à travers des appels à projets compétitifs pour soutenir ces activités.
 - Travailler en étroite collaboration avec les autres membres de la faculté de l'École des sciences et de l'Université nationale du Vanuatu pour soutenir ces efforts.

	<ul style="list-style-type: none"> • Général • Représenter l'École tant à l'interne qu'à l'externe, notamment au sein des comités de l'Université. • Gérer et encourager la circulation de l'information auprès du personnel et des étudiants de l'École concernant les développements au sein de l'École et de l'Université. • Veiller au bon fonctionnement de l'École conformément aux procédures de gouvernance approuvées. • Gérer les installations et équipements physiques de l'École, y compris l'attribution des salles et autres espaces. • Assumer la responsabilité globale du respect, par l'École, des exigences légales et des politiques universitaires connexes, telles que l'assurance qualité, la santé et la sécurité, la protection et la conservation des données, la liberté d'information, la diversité, l'inclusion et le développement durable. • Mettre en œuvre les décisions du Sénat et du Conseil de l'Université et fournir les informations demandées conformément aux orientations du Conseil. • À la demande du Doyen de la Faculté, participer aux réunions du Conseil, du Sénat, du Comité académique et d'évaluation et d'autres comités de l'UNV. • Préparer un rapport annuel à destination de la Faculté. • Déléguer ses responsabilités à un Chef d'École par intérim pendant toute période d'absence prolongée. • Accomplir toute autre tâche qui pourrait être assignée par le Doyen ou la direction de l'Université.
Compétences essentielles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adopter une conduite professionnelle, avec des connaissances professionnelles, un sens des responsabilités et une capacité d'adaptation aux situations changeantes. 2. Viser l'excellence en privilégiant la communication, l'inclusivité et le travail d'équipe. 3. Contribuer à l'UNV avec innovation, leadership et souci de la qualité.
Qualifications	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Doctorat dans un domaine lié et pertinent aux sciences et l'éducation dans les îles du Pacifique ➤ Certificat en enseignement et apprentissage de l'enseignement supérieur
Expérience requise et critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Preuve d'une expérience réussie en administration académique ➤ Preuve d'avoir élaboré et dispensé des cours de niveau universitaire ; ➤ Antécédents dans l'obtention de financements externes pour la recherche, l'éducation ou les programmes

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Répondre aux exigences d'immigration de la République du Vanuatu et s'engager à vivre et travailler à Port Vila à temps plein
Compétences et aptitudes préférentielles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une compréhension des carrières scientifiques et des besoins en compétences/ressources humaines de l'industrie dans le Pacifique ➤ Excellentes compétences interpersonnelles, démontrées par une expérience de travail efficace en équipe, ainsi qu'un engagement avec le secteur privé, les agences gouvernementales et les organismes professionnels ➤ Excellentes compétences en communication orale et écrite, avec une capacité avérée à transmettre des concepts techniques à des publics techniques et non techniques
Expérience et capacités supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualifications et expériences supplémentaires prises en compte, incluant la preuve de la capacité, de l'engagement ou de l'expérience à :implement innovative teaching methods ➤ Mettre en œuvre des méthodes d'enseignement innovantes ➤ Développer et maintenir un programme actif de recherche et/ou de vulgarisation scientifique ➤ Publier des articles évalués par des pairs dans des revues scientifiques reconnues à fort impact, attesté par le nombre de citations (par ex. Web of Knowledge ou Scopus) ➤ Rechercher et obtenir des financements externes ➤ Développer des projets de recherche sur le terrain au Vanuatu et dans les îles du Pacifique ➤ Créer un environnement stimulant pour l'enseignement et l'apprentissage ➤ Assurer le mentorat des étudiants au niveau postgrade ➤ Promouvoir la diversité dans les domaines STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) ➤ Contribuer aux activités de sensibilisation et de communication ➤ Communiquer en langue bislama
Langue	<p>Capacité à dispenser le contenu des cours et à communiquer couramment en anglais et en français, ou une connaissance suffisante de la langue française (écrite et orale) avec un fort engagement à maîtriser le français au niveau de compétence requis. (Un programme institutionnel de soutien à l'apprentissage est offert à tous les enseignants souhaitant apprendre le français ou améliorer leurs compétences en communication.)</p>
Conditions d'emploi	<p>Contrat local de trois ans, à temps plein, avec possibilité de prolongation en fonction des performances.</p>

Rémunération et avantages sociaux

Fourchette de salaire annuel : 6,2 M – 6,5 M VT selon qualifications et expériences + 25 % Avantages sociaux

Égalité des chances

L'Université Nationale du Vanuatu est un employeur pratiquant l'action positive et l'égalité des chances, engagé en faveur de la diversité. Toutes les décisions d'embauche à l'UNV sont fondées sur le mérite et l'égalité des chances. L'UNV s'engage à assurer un traitement équitable, égalitaire et impartial de tous les employés dans tous les aspects de l'emploi. L'UNV s'engage également à promouvoir la parité entre les sexes dans l'emploi et à offrir des opportunités d'emploi aux personnes en situation de handicap. Dans la prise de ses décisions d'embauche, l'UNV ne pratiquera aucune discrimination fondée sur le sexe, la religion, la nationalité, la race, la langue ou le handicap.

Personne de contact

Les candidats potentiels ayant des questions spécifiques sont invités à contacter le secrétariat du comité d'embauche au apply@univ.edu.vu

Procédures de candidature

Les candidat-e-s doivent constituer le dossier de candidature suivant :

1. Une lettre de motivation incluant une description complète de leur philosophie en matière d'administration, de recherche et d'enseignement, ainsi qu'une réponse aux capacités, expériences, compétences et aptitudes préférentielles requises.
2. Un CV complet comprenant leur parcours, leurs qualifications académiques, leur expérience professionnelle, ainsi qu'une liste de publications et de financements pour la recherche ou la vulgarisation.
3. Les relevés de notes officiels.
4. Les coordonnées de trois (3) personnes de référence.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature complet au format PDF à l'adresse suivante : apply@univ.edu.vu, en précisant comme objet du courriel Candidature [VOTRE NOM] NUV SOS -Directeur d'École des Sciences